

Paris, le 15 novembre 2016

Madame la Ministre des affaires sociales et de la santé

Objet : préavis de grève pour la journée du 30 novembre 2016, de 0 h à 24 h

Madame la Ministre,

Les syndicats de directeurs de la fonction publique hospitalière sont mobilisés pour obtenir une évolution des statuts des corps de direction, **l'unicité statutaire des corps de DH et de D3S, l'alignement des carrières et rémunérations des directeurs des soins** sur celles des autres directeurs ainsi que **la transposition des mesures de la fonction publique de l'Etat**.

Les réunions avec le ministère, sous l'ancien, puis l'actuel gouvernement, ont permis des toilettes statutaires et une première réforme du statut des directeurs des soins. Mais de nombreux points du protocole d'accord du 29 juillet 2011 restent inappliqués, les évolutions autorisées dans d'autres versants de la fonction publique sont refusées et il est insuffisamment tenu compte des réalités de nos exercices professionnels.

Les syndicats de directeurs, signataires du présent courrier, ont rencontré le directeur et le directeur adjoint de cabinet pour insister sur l'urgence de ces réformes. Ils sont intervenus dans le même sens, au sein des instances et lors des réunions de concertation que vous organisez, pour exprimer leurs attentes. Nous les avons rappelées lors de la rencontre du 10 octobre, à laquelle nous vous savons gré d'avoir participé.

Mais les perspectives ouvertes par le ministère, que ce soit sous forme de « séminaire » ou dans les réunions de concertation programmées, ne comprennent pas la prise en compte de nos demandes statutaires et indemnitaires. Nous savons aussi que le temps est compté, dans la période qui s'achèvera au printemps prochain, pour que celles-ci soient traitées et puissent aboutir.

Faute d'être entendus, les syndicats signataires ont appelé les directeurs des trois corps à manifester le 30 novembre 2016, devant le ministère des affaires sociales et de la santé, place Laroque, de 14h30 à 16h30. Ils demandent à être reçus à cette occasion par la Ministre ou ses représentants.

Les syndicats signataires déposent, par la présente, un **préavis de grève national** pour la journée du 30 novembre 2016, de 0h à 24h, pour **l'ensemble des directeurs des trois corps de direction exerçant dans les établissements publics de santé, médico-sociaux et sociaux, dans les services ministériels, les ARS, les autres établissements publics et l'EHESP, et pour les élèves.**

Cette manifestation sera centrée sur nos revendications, pour dire que :

- **L'unicité statutaire DH/D3S est nécessaire.** Les recompositions territoriales ne sont pas un préalable. Nous avons déjà restructuré les emplois de direction et mené les coopérations. Les évolutions actuelles, dont les GHT, renforcent nos arguments et confirment l'urgence de l'unicité statutaire, réclamée par la grande majorité des directeurs et de leurs syndicats. Elle est une solution positive pour moderniser le management, dans l'intérêt des établissements, des directeurs et de l'Etat.
- **Le statut des directeurs des soins a été revalorisé très incomplètement** en 2014 et n'est pas à la hauteur de leurs responsabilités, récemment reconnues par la Ministre. Equivalentes à celles des directeurs adjoints, elles s'accroissent, dans les établissements comme dans les instituts de formation. Le déficit d'attractivité du corps s'accroît avec les revalorisations justifiées des cadres de santé. Une réponse est indispensable pour sauvegarder la fonction, indispensable au management.
- **La transposition des avancées des administrateurs civils** (généralisation de l'échelon sommital hors classe, élargissement du GRAF) : elle a été demandée en interministériel, mais le dossier reste sans réponse.

Les syndicats de directeurs signataires demandent que le gouvernement reconnaisse le bien-fondé de leurs arguments et en tire les conséquences statutaires, au lieu de tergiverser sur des réformes statutaires attendues et justifiées. Certains que vous entendrez l'expression des collègues, nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'expression de notre plus haute considération.

Le secrétaire général du
SYNCASS-CFDT


Michel ROSENBLATT

Le secrétaire général du
CH-FO


Denis HOELTGEN

Le délégué de
l'Ufmict-CGT


Yves RICHEZ

Copies : Monsieur le Directeur de Cabinet, Madame la Directrice générale de la DGOS, Monsieur le Directeur général de la DGCS, Madame la Directrice générale du CNG